

Conférence de presse de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, notamment sur la question des Roms en France et dans l'Union européenne, à Bruxelles le 16 septembre 2010.

Mesdames et Messieurs bonjour,

Ce Conseil européen a été consacré à l'action extérieure de l'Union européenne avec l'objectif de faire en sorte que l'Europe tienne toute sa place dans le monde d'aujourd'hui. Les choses évoluent dans le bon sens. Rappelez-vous, lors du G20 de Toronto, l'Europe était sur le banc des accusés, l'Europe était présentée comme l'homme malade de l'économie mondiale. Aujourd'hui, la croissance européenne est supérieure à celle des États-Unis et c'est l'économie de nos amis américains qui suscite l'inquiétude. La vérité, c'est que l'Europe est la première puissance économique et commerciale dans le monde et qu'elle est décidée à faire entendre sa voix. Ce sera le principal message de ce Conseil européen.

Pour y parvenir, nous avons convenu que les Européens doivent se doter notamment dans les discussions commerciales d'une stratégie, celle du donnant/donnant, des concessions mutuelles, des relations équilibrées, bref de la réciprocité et pour la première fois le mot « réciprocité » est retenu dans les conclusions d'un Conseil européen. Naturellement, la réciprocité, c'est avec nos grands partenaires, pas avec les pays les plus pauvres du monde et notamment avec les émergents.

S'agissant par ailleurs du renforcement de notre influence, nous avons décidé de nous donner une feuille de route concrète pour chaque grand rendez-vous et le Conseil européen fixera deux ou trois priorités avec des objectifs précis pour chaque sommet bilatéral qui seront indiqués à la Commission. Vous savez que la Commission a dans son portefeuille la négociation commerciale mais le Conseil définira des objectifs précis, que ce ne soit pas des discussions dans le vague. Par exemple, s'agissant de la Chine, nous voulons des relations économiques plus équilibrées. L'Europe est le premier marché du monde, la Chine la principale zone de croissance du monde. Nos intérêts sont donc potentiellement convergents. Pour cela, les Européens attendent de la Chine des gestes concrets. Par exemple, le renforcement impératif de la protection intellectuelle, par exemple l'ouverture de nos marchés publics.

A la demande du Président VAN ROMPUY, j'ai présenté les priorités de la présidence française du G8 et du G20. J'ai été heureux de constater que le Conseil européen apporte son plein soutien à nos objectifs. Or pour des raisons de courtoisie vis-à-vis de l'actuelle présidence du G20, je ne détaillerai les objectifs de la présidence française du G20 et les méthodes de travail qu'après le sommet de Séoul. Il me semble que c'est plus convenable ainsi, mais enfin, nos partenaires européens ont tous indiqué qu'ils étaient d'accord avec les orientations de la future présidence française.

Enfin, le Conseil européen a fait le point sur les travaux de la task force, présidée par Monsieur Herman VAN ROMPUY. Sur le gouvernement économique européen, nous avons pu constater que les travaux progressent bien. Par exemple, l'idée du semestre européen qui permettra d'établir une véritable coordination budgétaire européenne. On va poursuivre dans cette dynamique positive, et l'objectif, c'est le Conseil européen d'octobre où nous prendrons un certain nombre de décisions.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que je voulais vous dire pour commencer cette conférence de

...me résumes et réécrits ce que je voulais tous dire pour commencer cette conférence de presse mais je ne doute pas que vous aurez quelques questions à me poser.

QUESTION -- Une question sur les Roms. Il semblerait que les discussions ont été particulièrement vives selon plusieurs sources entre vous et le Président de la Commission européenne. Est-ce que vous pourriez nous en dire un peu plus et est-ce que la France aujourd'hui dans la position d'accusée est-elle seule contre le reste du monde après les condamnations de l'ONU, du Pape, de la Commission européenne, du Parlement européen et de nos partenaires, pour savoir un petit peu où l'on en est ?

LE PRÉSIDENT -- Monsieur QUATREMER dans le rôle de porte-parole du Pape, on aura tout vu, dans l'exégèse de bulles pontificales. Vous êtes compétent -- extrêmement -- sur l'Europe, laissez donc le Pape de côté ou intéressez-vous vraiment à ce qu'il dit. Vous êtes trop sérieux pour ça. C'est effectivement une affaire qui a fait l'objet d'une discussion entre nous au déjeuner, et pour dire les choses comme elles sont, la totalité des chefs d'État et de gouvernement ont été choqués par les propos outranciers tenus par la Vice-présidente de la Commission. Je ne souhaite pas polémiquer. Madame REDING s'est excusée pour ses propos gravement injurieux, restons-en là, mais la totalité des chefs de gouvernement et des chefs d'État ont indiqué qu'il était profondément choquant que l'on s'adresse comme ceci, avec des raccourcis historiques qui ont profondément blessé l'ensemble de nos compatriotes. Et vous pourrez interroger chacun, c'est un avis parfaitement unanime. Je voudrais d'ailleurs dire que j'ai été très sensible, dès hier soir, à l'appel de Madame MERKEL me disant sa totale solidarité, à l'appel de Jean-Claude JUNCKER, ce qui me permet de dire à mes nombreux amis luxembourgeois que le Luxembourg est un pays ami de la France et que naturellement, je ne confonds pas une Commissaire européenne venant du Luxembourg et les représentants du Luxembourg. De ce point de vue, cela a été parfaitement unanime et sans ambiguïté, je dois d'ailleurs dire pour être parfaitement honnête que le Président BARROSO s'est totalement désolidarisé de la violence du propos, assimilant la politique de la France à ce qui avait mis en oeuvre -- de sinistre mémoire -- pendant la seconde guerre mondiale. On ne parle pas comme ça entre partenaires européens. Ces propos étaient parfaitement blessants et mon devoir de chef de l'État, c'est de défendre la France. Prenons les choses les unes après les autres, mais les mots qui ont été prononcés, « dégoûtants », « honte », « seconde guerre mondiale », évocation des Juifs, c'est quelque chose qui nous a profondément choqué -- Monsieur PARMENTIER un jour peut-être vous ferez une conférence de presse pour l'instant vous n'êtes que questionneur -- je peux dire, et vous le vérifierez certainement, que personne n'a souhaité accepter de tels propos en eux-mêmes inacceptables. Encore une fois, Madame REDING s'est excusée, j'en prends acte.

Fin juillet, le gouvernement français a pris la décision d'agir pour faire respecter l'ordre public et pour garantir la sécurité publique sur le territoire de la République française. Ce n'est pas le droit du gouvernement français de faire cela, c'est son devoir. La France a agi et continuera d'agir dans le strict respect du droit européen et notamment de la directive 2004-38 sur les droits des citoyens de l'Union. Laquelle directive prévoit expressis verbis que les citoyens ont le droit de séjour à l'intérieur de l'Union sous réserve de disposer des ressources financières suffisantes et sous réserve bien sûr de respecter l'ordre public. La Commission, comme c'est son rôle -- et Monsieur QUATREMER je n'ai de ce point de vue aucune remarque à faire -- c'est son rôle, nous a posé un certain nombre de questions.

Je précise que dans mon esprit, les questions ne peuvent pas être des injures. Autant les questions sont normales, naturelles, autant les injures sont inacceptables.

Ces questions, nous y avons répondu, nous allons continuer à y répondre. Il se trouve qu'une circulaire signée d'un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, en plein mois d'août, comportait des formulations susceptibles d'être mal interprétées. Dès que j'ai eu connaissance de cette circulaire, ladite circulaire a été immédiatement annulée et remplacée par une nouvelle circulaire signée cette fois par le ministre de l'Intérieur lui-même. Et d'ailleurs, lorsque Madame REDING a fait ses déclarations outrancières, ladite circulaire avait déjà été annulée ce qui montre bien la bonne foi des uns et des autres.

L'évacuation qui était concernée par la circulaire en question portait sur l'installation de camps

illégaux en France, sur notre territoire. Nous allons donc continuer à démanteler les camps illégaux sans aucune distinction d'origine ou de culture. Naturellement, nous ne visons aucune population, nous visons le démantèlement de tous les camps illégaux, quels que soient ceux qui s'y trouvent, et bien évidemment dans le respect des traités européens. Les traités européens prévoient la libre circulation des personnes, ce n'est pas pour autant qu'on puisse passer d'un pays à l'autre, s'installer sur un terrain qui n'est pas à vous, l'occuper en violation de l'ordre public.

Par ailleurs, nous refusons l'installation aux portes de nos villes de bidonvilles. Je regrette qu'on ait laissé s'installer ce type d'habitations, qui est dégradant tant pour ceux qui y vivent que pour ceux qui en sont les riverains. Quand on voit les images des conditions de vie de ces familles, sans eau, sans électricité, ce n'est pas l'idée que je me fais de la France comme terre d'accueil. Mais on ne peut pas fermer les yeux, et je ne fermerai pas les yeux, et la République française ne fermera pas les yeux sur ces camps illégaux qui ne sont dignes ni de la République, ni de l'idéal européen.

La France a toujours pris ses responsabilités en matière d'accueil des réfugiés. Je rappelle que nous sommes la première terre d'accueil des exilés en Europe. La première et nous le resterons. Mais cette tradition d'accueil ne se fera pas au mépris du respect des lois. Les lois s'appliquent à tous. C'est le principe même de la République. Et le principe de la libre circulation n'a jamais voulu dire « installation illégale au mépris de la loi ».

L'Europe ne peut pas fermer les yeux sur l'existence des camps illégaux. Et de ce point de vue, la totalité de mes collègues du Conseil européen partage cette analyse. Y compris le Premier ministre bulgare, y compris le Président roumain avec qui je m'en suis entretenu longuement. L'Europe ne peut pas fermer les yeux sur ce sujet, comme sur les autres. A force de fermer les yeux sur les vraies questions, on éloigne les Européens de l'Europe alors qu'on a besoin de rapprocher les Européens de l'Europe. Et comment croire que les institutions européennes seront mieux comprises et mieux respectées si, sous prétexte d'une compassion que je peux comprendre, nous encourageons le laisser-faire ou des pratiques non respectueuses des lois. D'ailleurs, le Président roumain a bien convenu que la question des Roms était une question extrêmement difficile à régler pour lui. Il nous a expliqué que son pays comptait 1 500 000 Roms dont une partie ne souhaitait pas s'intégrer dans le cadre de la Roumanie. Et il a demandé que cette question soit portée au niveau européen et que la Commission fasse des propositions. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Tous d'accord pour dire que c'est un vrai problème, c'est une vraie question et que mieux vaudrait le traiter de façon européenne. La Commission dispose d'ailleurs de crédits pour cela. Et nous attendons avec impatience ses propositions. Je veux dire que l'impatience, c'est sur ce sujet comme sur d'autres.

Le fondement de la République et l'idée que je me fais de la construction européenne, c'est le droit à la dignité humaine pour tous. Et les images que nous avons vues de la vie au quotidien dans ces camps illégaux, je pose la question, sont-elles dignes ? Doit-on continuer à y voir résider des enfants au milieu de rats, dans des conditions totalement insalubres ? Qu'est-ce que cela a à voir avec la libre circulation des personnes ? Et au fond, je suis choqué que l'on ait accepté pendant aussi longtemps de laisser des familles entières vivre dans de véritables bidonvilles, au bord de nos cités. Personne ne mérite de vivre comme cela. Notre responsabilité politique, c'est de trouver des solutions.

En résumé, l'Europe unanime condamne les propos outranciers. L'Europe unanime considère que la question des Roms est une question extrêmement préoccupante, qui doit être traitée par un effort européen d'intégration. J'ai quand même dit au Président roumain qu'il n'était pas anormal que la première responsabilité d'intégration des Roms, c'était dans leur pays en Roumanie.

Même s'il n'y a pas qu'en Roumanie qu'il se trouve des Tziganes.

Peut-être serez-vous intéressés de savoir que depuis le début du mois d'août, nous avons procédé à 355 opérations de démantèlement de campements illicites s'agissant de gens du voyage. Qui pour la plupart, quasiment 100%, sont des citoyens français. Cela représente 23 000 personnes évacuées et 355 camps démantelés. Je parle des gens du voyage. Étant français,

ils ne sont pas expulsés. Ces évacuations se font après décision administrative, sous le contrôle du juge.

D'autres opérations concernaient des campements illicites. Ces autres opérations ont essentiellement concerné des Roms d'origine roumaine pour la plupart et bulgare pour une minorité. 99 opérations concernant 3 450 personnes, aujourd'hui nous sommes passés -- c'étaient les chiffres qui avaient été publiés par le ministère de l'Intérieur -- à 199 évacuations de camps de Roms pour 5 400 personnes. Et 7 opérations concernant une centaine de personnes ont visé des camps de non européens -- Vietnam, Soudan, Iran, Irak. Au total ce sont plus de 500 campements illicites qui ont été démantelés au cours du mois d'août 2010. Les gens du voyage, français donc, ont représenté entre les deux tiers et les trois quarts des démantèlements. Et ont représenté 80% des personnes concernées. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent s'il en était besoin qu'il n'y a eu aucune forme de discrimination ou de ciblage. Tout s'est passé sous contrôle du juge. Qu'il s'agisse des décisions individuelles d'expulsion ou des décisions collectives de démantèlement des campements. Voilà, j'ai essayé de faire un point très précis de la situation. Naturellement, nous répondrons à toutes les questions qu'on nous posera mais les Français doivent savoir que cette politique continuera dans le respect strict des règles républicaines.

QUESTION -- On a assisté, ces derniers jours, à -- je dirais -- un conflit en tout cas verbal sans précédent entre la Commission européenne et la France, donc les relations entre vous et Monsieur BARROSO sont évidemment importantes, on a envie de les connaître. Est-ce qu'effectivement, vous nous confirmez ce qu'ont dit plusieurs participants au déjeuner tout à l'heure, qu'il y aurait eu entre vous et lui, l'un d'entre eux a employé le mot « scandale » ou en tout cas un échange très violent ?

LE PRESIDENT -- Non Monsieur. S'il y a bien quelqu'un qui a gardé son calme et qui s'est abstenu de commentaire excessif, c'est bien moi. Et d'ailleurs, si vous n'étiez pas d'accord avec cette analyse, je serais très heureux de répondre aux questions précises sur le vocabulaire que j'ai employé. Je me suis tenu éloigné, par souci d'équilibre, de tout propos excessif. Je connais bien Monsieur BARROSO et je l'apprécie. Je l'ai d'ailleurs soutenu comme président de la Commission. Et j'ai apprécié qu'il se désolidarise des expressions employées par sa vice-présidente. Et, Monsieur, je suis chef de l'État français, je ne peux pas laisser insulter mon pays. Pour le reste, vous devez être relativement nouveau dans le journalisme, pour ne pas avoir de souvenirs d'oppositions entre la Commission et l'État français qui a fait l'actualité de la vie politique européenne depuis ces quarante dernières années. Je pourrais en citer maints exemples.

En vérité, je pense que la Commission et nous, nous sommes sur la même position. Les choses vont revenir dans la normale et s'il n'y avait pas eu ces propos outranciers, ceci aurait été géré tout à fait normalement. La Commission est dans son rôle en posant des questions, en regardant si l'esprit et la lettre des traités sont respectés. Je ne pense pas qu'une commissaire européenne soit dans son rôle -- c'est cela qu'on n'a jamais vu -- en tenant des propos qui ont gêné ses propres collègues. Donc j'appelle chacun à revenir au sens commun, au calme, à la mesure, à la pondération.

La France répondra aux questions, a commencé à le faire, continuera à le faire. Nous mettrons en oeuvre une politique qui est de notre devoir : faire respecter l'ordre public et ne pas accepter des situations illégales. D'ailleurs, qu'est-ce qu'on attend d'un chef de l'État ? Je vous ai dit que tous les campements démantelés l'ont été après une décision de justice. Considérez-vous que c'est le droit et que ce serait normal qu'un chef de l'État refuse d'exécuter une décision de justice au prétexte qu'il s'agisse, ici de gens du voyage, ici de Roms ? C'est mon devoir de faire appliquer les décisions de justice. Pas un démantèlement n'a été engagé sans qu'il soit sous le contrôle du juge ou après la décision du juge. Donc, voilà. Et il n'y a pas eu d'éclats de voix, ce n'est le genre ni de Monsieur BARROSO, ni de moi. Mais j'ai dit franchement ce que la France pensait, ça, c'est vrai. Et peut-être même que c'est parce que la France sait parler franchement et fortement sur des sujets qui concernent tant que le quotidien de nos concitoyens que l'Europe a fait les progrès qu'elle a fait. Nous continuerons à travailler avec Monsieur BARROSO sans

à faire les progrès qu'on a fait. Nous continuerons à travailler avec l'Allemagne sans problème.

QUESTION -- Vous semblez dire que finalement toute cette polémique est de la responsabilité de Madame REDING. Cependant, l'Allemagne va expulser aussi 12 000 Roms sans que cela suscite de polémique. Alors, est-ce que vous n'avez pas quand même, d'une certaine façon, une part de responsabilité dans le discours ? C'est vous, je crois, fin juillet, qui demandiez explicitement à ce que les campements illicites et notamment ceux des Roms soient évacués donc, si dans vos actes vous avez expliqué que rien n'est répréhensible, est-ce que dans votre discours, vous n'avez pas prêté le flanc aux accusations de discriminations ?

LE PRESIDENT -- Madame MERKEL m'a indiqué sa volonté de procéder dans les prochaines semaines à l'évacuation de camps. Nous verrons à ce moment là le calme qui régnera dans la vie politique allemande.

De la même façon qu'un certain nombre de chefs d'État et de gouvernement annoncent une réforme des retraites. Les manifestations, on ne les a pas au moment de l'annonce, on les a au moment où on le fait. Et je dois dire que j'ai été très sensible au soutien complet, total et entier, une fois encore, d'Angela MERKEL, sur cette question, comme sur tellement d'autres.

Madame HADJAJE, je vous pose une question à mon tour, enfin si vous me permettez, je ne veux pas vous mettre en situation de répondre naturellement, mais réfléchissons un peu ensemble.

Après les événements graves que nous avons connus cet été à Grenoble, où des malfrats ont tiré à l'arme de guerre sur des policiers et les événements qui se sont déroulés dans un département rural, je crois me souvenir que c'était le Loir-et-Cher, où des gens du voyage ont attaqué une gendarmerie. Ne faisons pas d'amalgame, ne généralisons pas, mais vous, Madame HADJAJE, à RTL, quand ces événements se sont produits, les avez-vous couverts ? N'en avez-vous pas fait les premiers sujets d'actualité ? Ne m'avez-vous pas interrogé à de multiples reprises sur cette situation où des gens du voyage attaquaient une gendarmerie ? Vous-mêmes, les médias, n'en avez-vous pas fait la Une ? Premier sujet de télévision, premier sujet de radio, premier sujet dans la presse écrite. Que se passe-t-il ? Vous en avez parlé, vous en fais-je le reproche ? Certes non ! Mais, vous en avez parlé. Alors, si je comprends bien, Madame HADJAJE, la bien-pensance, ça veut dire que les sujets que vous évoquez, vous, les journalistes, au premier rang de vos émissions de télévision et de radio, au premier rang, en en faisant un événement national, c'était le premier sujet d'actualité, pas pendant une soirée, pendant une semaine, le chef de l'État doit faire comme si ça n'existait pas ? Mon discours de Grenoble répondait à une semaine de vos propres médias sur ces propres événements où vous interrogiez : « Que fait le gouvernement ? ». Et vous venez me dire maintenant que j'aurais inventé ce qui s'est passé ? Et qu'il vous a fallu mon discours de Grenoble pour découvrir cela ? Plusieurs jours avant, vous avez envoyé des équipes sur place, vous avez interrogé les braves gens, vous avez fait des reportages, ce qui est tout à fait légitime, je ne le conteste pas.

Moi, chef de l'État, en charge de la sécurité des Français, de l'ordre public, je fais un discours pour dire : « eh bien, cette situation décrite abondamment par les médias, est inacceptable. Nous allons donc démanteler ces camps illégaux après décision du juge ». Et ensuite, vous venez me demander, la même Madame HADJAJE, pardon, puisque c'est vous qui me posez la question, je ne vous stigmatise pas. Disons, je retire votre nom naturellement, mais la même personne qui en a parlé sur la première radio de France -- en audience -- la même personne vient me dire : « Est-ce que vous ne croyez pas que vous en avez trop fait de faire un discours après l'intense battage médiatique sur ces événements ? ». Voyons, soyons raisonnables. Alors, vous me dites : « est-ce que j'ai une part de responsabilité ? ». Mais, sans doute, il suffit que je lise d'ailleurs vos journaux pour voir que j'ai une responsabilité sur tous les sujets. Il fait beau, il pleut, ça, de ce côté-là, ne doutez pas que quand j'ai le plaisir de vous entendre et de vous lire, je vois ma part de responsabilité. Mais, enfin, voilà pour le discours de Grenoble. Mais le discours de Grenoble et toutes mes interventions, y a-t-il un mot qui vous ait choqué ? Dont on puisse dire qu'il soit discriminant ? Un, Madame, un ? Aucun. Aucun. Et d'ailleurs, s'il y en avait eu un, vous me le serviriez. Mais permettez-moi de vous dire que la comparaison avec la seconde guerre mondiale

et ce qui s'est passé dans notre pays, cela ce n'est pas un argument, c'est une injure, c'est une blessure, c'est une humiliation, c'est une outrance. Voilà. Donc, c'est le passé, n'en parlons plus, mais c'est trop facile de dire « il y a une outrance, cela répond à une autre outrance ». Ou alors, dites-moi quelle est l'outrance et dites moi quel jour, à quel moment, ce que nous avons fait n'a pas été conforme strictement aux principes de la République ? J'ai dit moi-même sur la circulaire en question - dont je dois dire que je n'en connaissais pas l'existence parce que cette circulaire n'est pas signée de moi et je n'en connaissais pas l'existence - à la minute où j'ai découvert cette circulaire qui a été d'ailleurs sortie par les médias - et vous faites votre travail -- à la minute, j'ai décidé qu'il fallait annuler ce document et le remplacer immédiatement par un document signé par le ministre lui-même. Qu'est-ce que je peux faire de plus ? Où est l'outrance ? Et s'agissant de l'enquête de la Commission pour savoir si ce que nous faisons est conforme aux traités, c'est tout à fait normal et je n'ai rien d'autre à leur dire. Et Éric BESSON qui a fait un excellent travail, de même que Pierre LELLOUCHE, sont venus, ont ouvert les dossiers et ont parlé. Il n'y a pas d'outrance de la France. Il y a un pays qui exerce sa souveraineté conformément aux textes européens et qui a décidé, pour des raisons d'ordre public, qu'on n'accepterait plus sur le territoire de notre République des campements insalubres en situation illégale. Ce qui ne remet en rien en cause la tradition d'accueil et de générosité de la France. Non. Et je vous remercie d'avoir posé cette question qui m'a permis de dire tout ce que je pensais du fond du coeur.

QUESTION -- Vous avez cité la directive 2004-38. Effectivement la Commission s'interroge sur la façon dont elle a été transposée en droit français. Elle a pointé ici et là des lacunes, d'ailleurs comme d'autres États membres. Est-ce que vous êtes prêt éventuellement à revoir la façon dont cette législation a été transposée et appliquée en droit français ? Et deuxième question, vous dites que la Commission est dans son rôle. Est-ce que dans votre gouvernement tous les ministres -- et je pense à Pierre LELLOUCHE -- ont compris ce rôle et en sont convaincus ?

LE PRESIDENT -- Pour vous répondre très franchement. S'il s'avérait que dans la transposition, les gouvernements qui nous ont précédé, comme le nôtre, aient commis des erreurs, Monsieur, mais naturellement qu'on les corrigerait. Vous savez, depuis que je suis Président de la République, vous l'avez d'ailleurs noté, un certain nombre d'entre vous, je crois avoir fait de nombreux efforts pour rapprocher la France de l'Union européenne. Et vous avez parfaitement raison. Enfin, s'il s'avérait que -- je ne sais pas à quoi vous pensez techniquement mais -- s'il s'avérait qu'il y ait une erreur, nous la corrigerions bien sûr. Mais est-il nécessaire pour cela d'assimiler ce qui s'est passé à la seconde guerre mondiale ? Première remarque. Deuxième remarque, je vous ai dit qu'Éric BESSON, comme Pierre LELLOUCHE, avaient fait un très bon travail. Mais c'est vrai que si Pierre LELLOUCHE a critiqué la Commission dans sa mission, il n'a pas eu raison. Enfin, à sa décharge et pour sa défense, c'était dans un contexte où il s'est senti -- je le comprends -- blessé et humilié -- donc du calme. La Commission est gardienne des traités, qu'elle fasse son travail. Le Gouvernement doit protéger les Français, faisons notre travail. Par ailleurs, j'ai eu deux fois au téléphone et je me suis exprimé longuement avec le Président roumain, il aura l'occasion de venir en visite en France, mais j'ai puissamment soutenu l'entrée de la Roumanie en Europe. Enfin, raccompagner un Roumain de France en Roumanie, c'est-à-dire à l'intérieur de l'Europe, c'est quand même quelque chose de naturel. Par ailleurs les citoyens roumains sont les bienvenus en France s'ils ont les ressources suffisantes pour faire face à leur vie quotidienne et s'ils respectent la loi. De la même façon que les citoyens français sont les bienvenus en Roumanie, mais s'il venait à des citoyens français en Roumanie de s'installer dans un campement aux portes de Bucarest, je ne doute pas que les autorités roumaines nous les renverraient et ils auraient raison. Et nous avons procédé à un échange de policiers, donc je crois que c'est une affaire sérieuse où le sort de beaucoup de monde se trouve engagé et que cela mérite de la réserve, de la détermination, de la fermeté et pas d'outrance. Et j'affirme qu'il n'y a eu aucune outrance de notre côté. Pour le reste, je ne citerai pas le florilège des déclarations excessives qui ne sont pas le monopole de la vice-présidente de la Commission et qui ont fait l'objet de nombreux mea culpa par la suite. L'avantage quand on sait maîtriser son expression : on n'a pas besoin de s'excuser après, c'est un avantage.

QUESTION -- Monsieur le Président, à propos des sept personnes qui ont été enlevées au Niger dans la nuit dernière. De quelles informations disposez-vous ? Sont-elles de nature à étayer une possible implication d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique et plus généralement, estimez-vous qu'il est encore possible et souhaitable pour les entreprises françaises de travailler dans cette région ?

LE PRESIDENT -- J'ai appris, extrêmement tôt ce matin, la prise en otage de sept ressortissants étrangers travaillant au Niger. Et parmi ces sept ressortissants étrangers, cinq Français. Ces enlèvements ont eu lieu dans la nuit et se sont déroulés à deux endroits différents dans la ville d'Arlit. A la minute où je vous parle, les auteurs de ces enlèvements ne sont pas identifiés, nous n'avons pas de certitude. J'ai demandé avant de partir à Bruxelles aux autorités nigériennes de tout faire pour tenter de retrouver ces otages et de les libérer. Une enquête locale est en cours. J'ai demandé aux autorités françaises militaires et diplomatiques, Bernard KOUCHNER est ici, d'aider le Niger de toutes nos forces pour la résolution de cet enlèvement. Et je vous annonce que je vais vous quitter parce que je réunis un conseil restreint de défense à l'Élysée dès mon retour à Paris ce soir pour envisager les mesures à prendre. Et je veux bien sûr dire aux familles des otages que la France fera tout pour les libérer comme elle le fait à chaque fois dans les affaires d'otages. Je ne peux pas vous en dire beaucoup plus pour des raisons qui tiennent à la fois à la sécurité de nos otages et par ailleurs comme j'ai quitté Paris assez tôt, je préfère avoir tous les renseignements dès mon retour. Je veux redire comme l'avait très bien dit Bernard KOUCHNER, à nos compatriotes qui sont dans cette zone du Sahel, que la situation est extrêmement dangereuse et qu'ils ne peuvent y rester, y demeurer que dans des conditions parfaitement spécifiques. Et qu'ils doivent être gardés. Ces consignes ont été maintes fois répétées. Et il va de soi, Monsieur, que la situation extrêmement préoccupante que nous vivons montre que nous devons redoubler de vigilance.

Je vous remercie infiniment.